
Communiqué

Le 25 août 1995

N° 147

LE CANADA APPUIE L'OFFRE DE MONTRÉAL D'ACCUEILLIR LE SECRÉTARIAT PERMANENT DE LA CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, et le ministre des Finances, responsable du Bureau fédéral de développement régional (Québec), M. Paul Martin, ont annoncé aujourd'hui que le gouvernement fédéral appuie la candidature de la Ville de Montréal en vue de l'installation sur son territoire du secrétariat permanent de la Convention sur la diversité biologique.

Pour faire pencher la balance en faveur de Montréal, le gouvernement fédéral a promis, si le secrétariat permanent s'installe dans cette ville, d'accorder à cet organisme une contribution totale de 5 millions de dollars sur une période de cinq ans. Cette somme proviendrait à parts égales du Bureau fédéral de développement régional (Québec) et du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. Il est prévu que le secrétariat permanent aurait un budget annuel de fonctionnement de 5 millions de dollars américains. De son côté, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international aidera Montréal à promouvoir sa candidature dans le monde.

« La liste des avantages que comporterait le choix de Montréal est impressionnante, a déclaré M. Ouellet, à savoir : le secrétariat bénéficierait de l'assistance financière du gouvernement; il serait à proximité du siège de l'ONU, à New York, et des institutions financières internationales, à Washington; enfin, il se trouverait dans une ville bilingue, dotée d'une main-d'œuvre hautement qualifiée et offrant une qualité et un niveau de vie très élevés. Par ailleurs, la venue du secrétariat renforcerait la masse critique dans le domaine de l'environnement à Montréal et aurait des retombées importantes pour l'industrie des biotechnologies québécoises, un secteur en pleine évolution ».



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Canada